

Solution temporaire

Comment permettre aux aînés de rester chez eux

L'Imad se soucie du répit des proches. Deux structures accueillent leurs parents.

Laurence Bézaguet

En temps normal, Louise Dubois (95 ans) vit chez elle, à la Servette. Or, c'est dans le quartier de Ville-reuse que nous venons de la rencontrer. Cette nonagénaire encore bien alerte séjourne actuellement dans une unité d'accueil temporaire de répit (UATR) de l'Institution genevoise de maintien à domicile (Imad). Pourquoi? «Toujours la même histoire... les vacances de la famille!» motive Louise, un sourire en coin.

Comme elle, 540 personnes âgées, en moyenne, se rendent chaque année dans une UATR pour soulager leurs proches (le taux d'occupation était de 82,4% en 2019 et le coût se monte à environ 100 francs par jour pour l'hébergement et l'animation, les soins étant à la charge de la LA-Mal).

«Cela permet aux familles de partir en vacances ou tout simplement de souffler un peu, à raison de quarante-cinq jours maximum par année», relève Florence Dorsaz, directrice des deux UATR de l'Imad, qui comptent 68 collaborateurs au total. Une à Villereuse donc, dotée de 30 lits, dont un lit d'urgence; la seconde, Les Jumelles, se trouve à Thônex, près de l'hôpital de gériatrie, et accueille plus spécifiquement des personnes ayant des troubles cognitifs. «Le lieu, plus sécurisé, dispose de neuf chambres, dont une double, ainsi que d'un vaste parc», détaille la directrice.

«On s'occupe bien de moi»

L'immeuble urbain de Villereuse bénéficie, pour sa part, d'une terrasse généreuse qu'apprécie Louise, tout comme le lieu en général: «C'est la troisième année que j'y demeure pour une durée de trois semaines. Pendant ce temps, ma fille et sa famille se rendent au nord d'Israël, mon gendre étant Palestinien. Cette fois-ci, je vais rester plus longtemps, même si mes enfants restent en Suisse à cause du virus. Mais je me plais ici. On s'occupe bien de moi, le personnel est gen-



Détente

En offrant des séjours pour aînés, au cours desquels différentes activités leur sont proposées, les unités d'accueil temporaire de répit de l'Imad (ci-dessus, celle de Villereuse) permettent aux proches aidants de souffler quelque peu. LUCIEN FORTUNATI

til, la maison très propre, la nourriture bonne et abondante. Aujourd'hui, on a eu des filets de perches.»

Si cette aînée supporte bien cette solution, c'est sans doute parce qu'elle est très entourée par les siens le reste de l'année: «Nous habitons la même rue et même le même trottoir. Alors ma fille vient me voir tous les jours et me coucher tous les soirs. Le dimanche, ils viennent tous manger chez moi avec mes deux petits-enfants (17 et 20 ans) et ce sont eux qui cuisinent.» Le quotidien de Louise

est bien rempli: elle reçoit trois visites de l'Imad, un restaurateur voisin lui apporte son repas, lui prépare son assiette et lui coupe sa viande: «Et puis je lis beaucoup, je fais des mots croisés et on se téléphone avec des amies. Je regarde aussi les informations et des films documentaires à la télé.»

Comme cela arrive souvent, c'est un incident qui a d'abord conduit la nonagénaire en UATR: «Début 2018, mon immeuble a pris feu et ma fille a été bien

contente de pouvoir me placer à Villereuse, même si elle me téléphonait beaucoup», conclut cette ancienne comptable avant de rejoindre une table bien garnie pour un après-midi dédié au bricolage.

«Nous proposons de nombreuses animations pour créer du lien, annonce la directrice. Le repas à thème hebdomadaire a beaucoup de succès. Nous le préparons tous ensemble avec les aînés. L'atelier cuisine, la gym senior et la zoothérapie sont aussi des moments très appréciés.»

Les sorties ont également la cote, souligne Florence Dorsaz:

«Un espace nous est réservé pour l'Escalade, et puis nous allons au marché de Noël et boire un verre au milieu des vignes du Mandement, sans oublier nos fameuses grillades du 1^{er} Août, accompagnées du cor des Alpes, et la soirée colorée de Noël avec les proches et même les anciennes familles.»

Prévenir le déclin

Outre le soutien aux proches aidants, «ces séjours permettent de prévenir le déclin fonctionnel des personnes âgées, notamment en lien avec la perte de mobilité et la

dénutrition», observe Laurent Marjolle, responsable des pratiques professionnelles de l'Imad. Cela renforce la possibilité d'un maintien à domicile, ajoute Florence Dorsaz: «Durant les séjours en UATR, on discute avec les familles, on leur parle des offres qui existent pour les aider. Par exemple les foyers de jour, encore trop méconnus, ou les accompagnants à domicile des associations Pro Senectute et Alzheimer. Chaque histoire de vie est différente et nécessite des accompagnements adaptés.»

La plupart des familles culpabilisent énormément

● Les unités d'accueil temporaire de répit (UATR) ont été précieuses durant la crise sanitaire. Des proches aidants ont en effet attrapé le Covid-19, ou ont simplement connu des imprévus comme il peut toujours y en avoir. Malgré ces urgences, ces structures ont été sous-utilisées. Peut-être par crainte qu'elles ne favorisent la propagation du virus. Pas de panique, rassure cependant Laurent Marjolle: «Les mesures de précaution appliquées en UATR sont très strictes et sans danger supplémentaire pour la personne d'être exposée au virus.»

Alors serait-ce la culpabilité

de demander ce soutien, alors que certains proches ont dû annuler et reporter leurs vacances et que, restant à Genève, ils n'assument pas du tout de demander un séjour en UATR pour leurs parents? Sans doute, vu qu'en temps normal, la plupart des familles culpabilisent déjà énormément.

À tort, considère Florence Dorsaz. «N'ayez pas peur, voire honte, de demander de l'aide en pensant que c'est votre devoir et que vous y arriverez tout seul! Tout le monde a intérêt à ce que vous réussissiez à vous occuper d'un proche dans la durée! Tous nos hôtes ne sont évidemment pas heureux en

UATR, mais on les accompagne au mieux. Les courts séjours de cinq jours permettent de découvrir les lieux et d'entrer dans le circuit de soutien aux proches aidants.»

D'autres ne culpabilisent pas forcément, mais appréhendent l'expérience de l'UATR. C'est le cas de Victoria. Fille d'une dame de 92 ans, elle l'a gardée chez elle pendant vingt ans. «J'ai connu ce service par hasard, raconte-t-elle. Je devais me rendre en Israël et maman en Angleterre. Or, elle s'est cassé la main et son médecin a estimé qu'elle ne pouvait pas voyager. C'est lui qui m'a appris l'existence de ces unités de répit. Mais

j'avais de l'appréhension parce qu'elle ne parle que l'anglais et souffre de pertes de mémoire.»

Les responsables de l'UATR ont su apaiser ses inquiétudes: «L'encadrement est très professionnel. J'ai répondu à une longue interview permettant de mieux cerner la personnalité du futur hôte, de savoir ce qu'il aime faire afin de magnifier son accueil.»

Depuis 2016, Victoria a utilisé régulièrement ce service, parfois durant cinq jours (durée minimale), parfois deux semaines et une fois pendant six semaines, l'ascenseur de son immeuble devant être réparé. «J'étais très contente et maman

aussi. Comme elle a des problèmes de mémoire, elle a toujours eu la même chambre, pour mieux se repérer. Son intégration a été facilitée grâce à des activités diversifiées, et cela malgré le fossé de la langue. Ces UATR sont essentielles pour autoriser les aînés à rester le plus longtemps possible à domicile.»

La mère de Victoria ne reviendra toutefois plus à Villereuse: «Son état s'est dégradé en plein Covid et elle vit à présent dans un EMS à cinq minutes de chez nous. J'y vais chaque jour. Elle va beaucoup mieux. On l'avait retrouvée plusieurs fois à terre... C'était le moment d'entrer en EMS.» L.B.

En EMS aussi

Ces solutions de répit ont d'abord démarré dans des établissements médico-sociaux (EMS). Puis elles ont été abandonnées temporairement à l'époque de l'ancien conseiller d'État chargé de la Santé Pierre-François Unger, ce dernier préférant regrouper les lits UATR dans une même structure. L'unité de Villereuse a ainsi été inaugurée en 2010, celle des Jumelles dans la foulée. Aujourd'hui, certains EMS disposent à nouveau de lits UATR. Cela permet aux seniors de rester dans leur quartier et d'être ainsi moins dépayés, mais aussi de se préparer à une éventuelle future entrée en EMS. L.B.